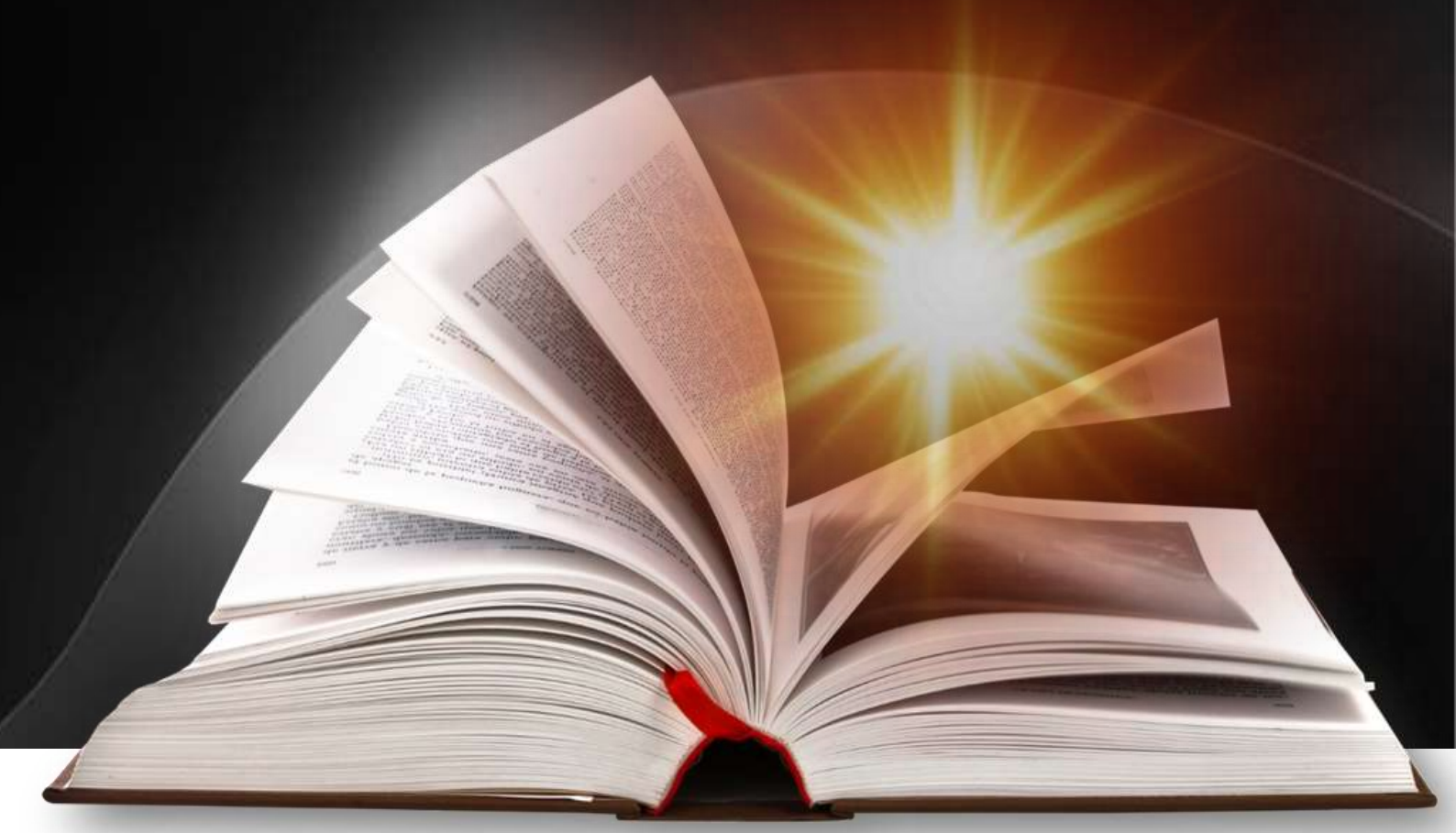
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°2, Mai - Août 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Les conflits agropastoraux dans la région de l'Adamaoua au Cameroun et la déconstruction de l'héritage intergénérationnel de production

[Agro-pastoral conflicts in the Adamawa region of Cameroon and the deconstruction of the intergenerational heritage of production]

DJIEUKOU MOUAFFI Jean Paul[1]
Université de Ngaoundéré/Cameroun
Email : mouaffijean24@yahoo.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense enthousiasme et une profonde conviction que nous vous invitons à explorer cet espace de réflexion, où la richesse de l'ingéniosité africaine se marie harmonieusement avec l'excellence académique, donnant naissance à une véritable symphonie de savoirs et d'innovations. Alors que le monde fait face à des défis multiples et complexes, la Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) se distingue comme un phare, éclairant les horizons inexplorés de la pensée africaine et universelle.

Nous vous convions à un voyage intellectuel unique, un périple au cœur de la créativité, de la réflexion et de l'engagement, où chaque page s'ouvre sur un monde en constante transformation. Dans cet espace de partage, les idées naissent souvent dans des contextes de résilience, de diversité et d'espoir, et elles y sont célébrées. Ces idées ne se contentent pas d'être le reflet des réalités africaines ; elles sont également le pont qui relie les cultures, reliant le local au global, le particulier à l'universel.

Dans ce numéro, les contributeurs mettent en lumière non seulement la science et l'innovation, mais aussi l'esprit de collaboration et de partage qui caractérise notre communauté de penseurs et de chercheurs venus de tous horizons. Ici, la rigueur scientifique se marie avec la passion, créant un espace vibrant où les voix des scientifiques résonnent, portées par l'engagement de ceux et celles qui œuvrent pour la transformation des sociétés. Les travaux présentés sont autant de témoignages d'un monde en perpétuelle évolution, où les perspectives croisées favorisent une compréhension plus profonde et plus nuancée des enjeux actuels.

À travers les pages de cette revue, le continent africain se dévoile dans toute sa complexité et sa diversité. Trop souvent perçu sous des prismes réducteurs, l'Afrique révèle ici ses multiples facettes, offrant ainsi un regard neuf et éclairant sur ses réalités. Chaque article,

chaque étude est une invitation à repenser ce que nous savons de l'Afrique et à redéfinir sa place dans le monde globalisé, tout en soulignant l'importance de ses contributions à la pensée mondiale.

Notre équipe éditoriale, soutenue par notre comité scientifique, s'engage à offrir une plateforme de qualité, où chaque publication est le fruit d'une collaboration enrichissante entre auteurs et évaluateurs. Ce processus de travail collectif assure non seulement la rigueur et la pertinence des contenus, mais aussi leur potentiel de transformation pour les sociétés africaines et au-delà.

Au fil de votre lecture, nous espérons que vous serez inspiré(e)s non seulement par la profondeur des réflexions et des analyses proposées, mais aussi par la mission qui guide notre revue : celle de positionner l'Afrique au cœur du discours mondial sur l'innovation et la recherche. Ensemble, construisons un avenir où la science africaine éclaire et inspire, non seulement les peuples africains, mais l'ensemble de l'humanité.

Rejoignez-nous dans cette aventure intellectuelle, et laissez-vous saisir par les innombrables possibilités offertes par un continent en effervescence créative et en quête d'un renouveau global.

Bonne lecture et bienvenue dans un monde de découvertes !

L'équipe éditoriale

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : M. Josué Lwamba, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo, RD Congo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Responsable de la publication en ligne : M. Mayou Nkensa, Cameroun

Comité scientifique :

- Dr. Abdoulaye OUEDRAOGO, PhD en Gestion de Projets, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) au Burkina Faso, Burkina Faso
- Dr. Abi-Kaberou Gildas, PhD en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure (ENS/Porto-Novo) et à l'Institut de Psychologie de Travail et des Organisations (PTO), Bénin
- Dr. Adaba Koffi Amessou, PhD en Sociologie (Sociologie Politique), Université de Lomé, Togo
- Dr. Adrien Mazanga Nakunyi, PhD en Sciences de l'Education, Université Simon Kimbangu de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Akimou TCHAGNAOU, PhD en Sciences de l'Education et de la Formation, Université André Salifou de Zinder, Niger
- Dr. AMBOMBI EYOLO Azede Espoir, PhD en criminologie, PhD en pédagogie, en psychologie des organisations, Directeur de la chaire MBA, Afrikan campus, Formateur à l'école de police du Congo, Congo Brazza
- Dr. Amoussou Franck, PhD en Linguistique Anglaise Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Andi Cudai Nur, PhD en Education, Makassar State University, Indonésie
- Dr. Ballo Drisa, PhD en Roman africain, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

- Dr. Basile Mulwani Makelele, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Bernard Aristide BITOUGA, PhD en Anthropologie (Anthropologie sociale et culturelle), Université de Douala, Cameroun
- Dr. Bruno Duovany BEKOLO ENGOUDOU, PhD en ethnologie-anthropologie, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Carine Nadège BOUMA, PhD en Droit privé, Université de Bamenda, Cameroun
- Dr. Dédé Terence, PhD en Lettres, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Doba SORO, PhD en Anthropologie Sociologie, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- Dr. Dre NGONO OSSANGO PANGRACE, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du développement humain, Université de Yaoundé, Cameroun
- Dr. ESSOME LELE GIslain Arnaud, PhD en Langue et Linguistique espagnoles, option Sémiotique iconotextuelle, Asociación de Cervantistas ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts, UJM Saint-Étienne UFD LLSL – Littératures, Langues et Sciences du Langage, Univ. Maroua, Cameroun
- Dr. Fidélie NTSHIKALA MBUYA, PhD en Psychologie, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Fo-Koku D. Woameno, PhD en Littérature et civilisation américaine, Université de Lomé, Togo
- Dr. Gano Nouhou, PhD en Analyse du discours, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Dr. Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD en Sciences de l'éducation, Spécialité : Politiques éducatives (Éducation inclusive), Ecole Normale Supérieure/Koudougou, Burkina Faso
- Dr. Ilunga Bumute Christian, PhD en Psychologie, Université de Likasi, RD Congo
- Dr. Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD en Chimie, Rhodes University, South Africa
- Dr. Jeef TSHITAMBA KABALA, PhD en Sciences Politiques et Administratives, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. José NGOY WA NGOY TWITE, PhD en Psychologie du travail, spécialité : psychopathologie du travail, Université de Kolwezi, RD Congo

- Dr. Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. KONGUE Toyindou, PhD en Géographie, Option Géographie humaine, rurale et économique, Université de Lomé, Togo
- Dr. KONÉ PATRICE M'BÉTIEN, PhD en Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Côte- d'Ivoire
- Dr. KOUADIO BAYA BOUAKI, PhD en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUADIO Yao Adoman Francis, PhD en Sociologie politique, West Africa Social Science Laboratory, Côte- d'Ivoire
- Dr. Lago Blé Angelin, PhD en Histoire, Université Jean-Lorougnon Guede, Côte d'Ivoire
- Dr. Lokossou Bonaventure, PhD en audiovisuel et de l'information, de la communication, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Matthias Cinyabuguma, PhD en Economie, Banque mondiale, RD Congo
- Dr. MBANGI MBONZALE, PhD en sciences sociales, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. MBULA MUSASA M. Serge Caleb, PhD en Sciences (Géologie du Pétrole), Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa, RD Congo
- Dr. Metsena Ndjavoua, PhD en Histoire des Relations Internationales, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- Dr. Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD en Sciences Économiques et de gestion, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali
- Dr. Moussa Coulibaly, PhD en Sciences du langage et de la Communication, Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal, Sénégal
- Dr. Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD en santé, Santé publique, épidémiologie, biostatistique, recherche en santé, Hôpital de référence de Maradi, Niger
- Dr. Nebie Boukary, PhD en Sciences du Langage, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso

- Dr. Ngala Ntumba Peter, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. NGOIE KAZIMINGI Patrick, PhD en Sciences de l'Education, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Ngoy Ndombe Alain, PhD en Droit, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Norbert Aimé MELINGUI AYISSI, PhD en Histoire, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Ntita Ntita Jean Christ, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Nyebe Atangana Sandrine, PhD en Sciences de l'Education, Membre du Laboratoire BONHEURS, CY Cergy Paris Université, Cameroun
- Dr. Outéndé TOUNDOU, PhD en Physiologie végétale, Agrophysiologie, fertilisation des sols, Université de Lomé, Togo
- Dr. Philippe KASONGO MALOBA TSHIKALA, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, Belgique
- Dr. Raymond-Bernard AHOUANDJINOU, PhD en socio-anthropologie, andragogue et juriste, Association Internationale des Sociologues de Langue Française et du Centre d'Etudes et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID), Bénin
- Dr. Richard Muimbi Kitumba, PhD en Droit, Université de Kabinda, RD Congo
- Dr. SAIDI Hicham, PhD en sciences économiques et gestion, Université Moulay Ismaïl, FSJES – Meknès, Maroc
- Dr. SIDIBÉ OUSMANE, PhD en Linguistique du Discours, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr. Tamia Jules-Amstrong, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du Travail et des Organisations, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Xie Huifang, PhD en Sciences de l'Education, Université pédagogique d'Etat du Liaoning, Chine
- Prof. Dr. DIEU LOBA ARNAUD, Professeur titulaire CAMES, Université Félix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Les conflits agropastoraux dans la région de l'Adamaoua au Cameroun et la déconstruction de l'héritage intergénérationnel de production

[Agro-pastoral conflicts in the Adamawa region of Cameroon and the deconstruction of the intergenerational heritage of production]

DJIEUKOU MOUAFFI Jean Paul[1]
Université de Ngaoundéré/Cameroun
Email : mouaffijean24@yahoo.com

Résumé

La région de l'Adamaoua, fait partie des zones exposées aux conflits permanents entre les acteurs de la chaine de production alimentaire. Le difficile accès à la propriété foncière, la subjectivité manifeste des agents de l'Etat et des acteurs politiques et les prédispositions aux repli-identitaires et communautaires, sont explicatives de la structuration des entreprises conflictuelles qui se socialisent et se pérennisent à travers le transfert des rancunes de père en fils. Les luttes pour l'appropriation et/ou la conservation et l'exploitation des espaces de production, inhibent la productivité autant agricole qu'animale, dressant ainsi, le lit de l'insécurité alimentaire. Ces luttes montrent comment certains acteurs mettent en marche des stratégies qui biaisent les normes, pour assurer la capitalisation de leurs intérêts. Au-delà des agriculteurs qui s'opposent aux éleveurs, il existe des collusions corporatistes qui participent à la mise en œuvre des conflits. On observe finalement une démultiplication des fonctions des « agents de l'Etat » et des acteurs politiques. Ce sont ces biais qui assurent la pérennité des conflits dans l'Adamaoua.

Mots-clés : conflits, sécurité alimentaire, agropastoral, jeunesse

Abstrat

The Adamaoua region is one of the areas exposed to permanent conflicts between actors in the food production chain. The difficult access to land ownership, the obvious subjectivity of State agents and political actors and the predispositions to identity and community withdrawal, are explanatory of the structuring of conflictual enterprises which are socialized and

[1] **Docteur en science politique, Centre d'étude et de recherche sur les dynamiques Administratives et politiques (CERDAP)**

perpetuated through the transfer of grudges from father to son. Struggles for the appropriation and/or conservation and exploitation of production spaces inhibit both agricultural and animal productivity, thus setting the stage for food insecurity. These struggles show how certain actors set in motion strategies that skew norms, to ensure the capitalization of their interests. Beyond the farmers who oppose the herders, there are corporatist collusions which participate in the implementation of the conflicts. Finally, we observe a multiplication of the functions of "State agents" and political actors. It is these biases that ensure the perpetuation of conflicts in Adamaoua.

Keywords: conflicts, food security, agro-pastoral, youth.

0. Introduction

Depuis la fin des années 2000, l'on assiste progressivement à une récurrence des conflits entre agriculteurs et éleveurs (Natali Kossoumna Liba'a, Patrick Dugué et Emmanuel Torquebiau, 2011) dans certaines régions du Cameroun notamment l'Adamaoua, le Nord, l'Extrême-Nord et l'Est. Ces conflits ont pris des ampleurs qui plombent les communautés dans des crises quasis permanentes. Si d'un point de vue global on peut rapidement conclure qu'il s'agit des entreprises des personnes « âgées », force est de reconnaitre, que la jeunesse est au premier plan de ces faits et en même temps, première victime. Alors que les objectifs de développement durable[1] (ODD) prônés par l'organisation des nations unies (ONU) devraient inviter à se mobiliser pour un transfert de valeur visant à rationaliser la sécurité alimentaire entre les générations, on voit plutôt se développer des séries de crises et de conflits entre les principaux artisans de la production alimentaire.

La permanence des conflits détourne les acteurs de la chaine de production alimentaire[2], des réels objectifs. Du coup, la lutte pour l'appropriation des espaces de production devient un héritage qui se lègue de père en fils (Michèle Sawaya, Estelle Louët, Thierry Baubet, 2018) assurant ainsi, la continuité ou la permanence des conflits. Ces conflits reposent régulièrement sur des configurations communautaires et fertilisent les intérêts des acteurs politiques qui les instrumentalisent pour capter les soutiens. Finalement, on se rend compte que pendant que les agriculteurs se neutralisent avec les éleveurs pour le contrôle des espaces, c'est la production qui est paralysée faisant accroitre l'insécurité alimentaire.

[1] Le deuxième objectif vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients.

[2] Plusieurs acteurs peuvent agir pour favoriser l'accès à une bonne alimentation : pouvoirs publics, collectivités, secteur agro-alimentaire, paysans, acteurs de tout bord.

La particularité des conflits agropastoraux dans l'Adamaoua est qu'ils débordent le seul cadre des individus en action et laissent voir une mise en œuvre des unités familiales, des unités communautaires ou semi-communautaires, qui se neutralisent.

Cette réflexion invite à se projeter au moins sur deux perspectives : d'abord la participation des jeunes aux entreprises conflictuelles agropastorales, en suite, la paralysassions de la sécurité alimentaire. Ces faits contraignent les acteurs impliqués à se structurer pour d'abord se défendre et ensuite, solliciter l'arbitrage des autorités, ce qui favorise une analyse théorique basée sur l'institution, de ces conflits. La concrétisation de ce travail est consécutive d'une étude jumelée de la documentation en la matière et d'une enquête auprès d'un ensemble d'acteurs sur le terrain.

1. Dynamiques socio-identitaires et politisation des conflits

L'espace territorial constitue un enjeu majeur dans les processus de fabrication et d'expression des identités ainsi que de production et de reproduction alimentaire (Stéphane Blancard, Elsa Martin, 2016). Qu'il s'agisse de l'alimentation issue de l'agriculture ou de celle issue de l'élevage, la production nécessite la disponibilité ou alors la détention de l'espace territorial. L'enjeu territorial à son tour, est fortement influencé par les variations climatiques qui contraignent les agriculteurs et les éleveurs, à se déplacer régulièrement pour conquérir les espaces où le climat est favorable au renforcement de la production. De ce fait, ces deux catégories d'acteurs se trouvent gouverné par des logiques de transhumances à l'origine des conflits qui les animent. L'observation de ces conflits laisse voir la mise en forme des logiques d'agrégats socio-identitaires d'une part (A), et les dynamiques d'instrumentalisation à des fins politiques (B) d'autre part.

A. La configuration des acteurs en conflit

Le choc de la captation des espaces de production aussi bien agricole que pastorale, entraine avec lui, une chaine d'action et d'acteurs qui, pour la plupart, prennent appui sur une ressource identitaire. Les acteurs sont marqués par plusieurs clivages différenciés entre autres : agriculteurs/éleveurs, paysans/administration, tradition/administration, allogènes/autochtones, communauté/étranger… Ces clivages constituent des variables explicatives de la structuration des conflits. On voit bien qu'il existe une pluralité des catégories d'acteurs concernés par le phénomène de conflits agropastoraux : on distingue aussi bien les acteurs institutionnels que les acteurs non institutionnels. Cette configuration nous permet de mieux situer notre analyse sur les dynamiques qui encadrent ce fait.

Evoquer les acteurs non institutionnels impliqués dans les situations de conflits agropastoraux, c'est prendre en compte l'ensemble des acteurs directement engagés (agriculteurs et éleveurs) et ceux effectuant des activités connexes qui dépendent soit de l'agriculture (commerçants) soit de l'élevage (bouchers). Ces acteurs sont organisés autour des affinités corporatistes et ethno-identitaires. On retrouve trois grandes catégories ethno-identitaires qui s'affrontent régulièrement pour le contrôle des espaces de production à savoir : les haoussas, les foulbés et les bororos. Même si ces catégories se trouvent au centre de l'exercice des deux activités en relief ici, les niveaux d'implication varient et laissent voir que lorsque l'agriculture peut constituer l'activité principale d'un groupe, l'élevage leur sert d'activité de subsistance.

Les bororos à cause de leur nomadisme, est un peuple que l'on retrouve disséminé dans presque tous les villages de l'Adamaoua toujours en position « d'étranger ». Ils exercent l'activité pastorale et ont plus ou moins d'animaux en propriété. Nous avons remarqué qu'ils sont d'arrivée assez récente dans les villages (15 – 30 ans) et n'ont pas pris part aux conquêtes des autres peuples qu'ils trouvent installé ; la différence des coutumes se présente dès lors comme un élément structurant de la conflictualité. Les éleveurs bororo (Natali Kossoumna Liba'a, 2012) sont donc les plus nombreux dans la plupart des villages et sites visités en termes d'acteurs possédant les animaux. Ils sont pratiquement sédentarisés et plus prospères, mais ont des surfaces économiques plus modeste.

Les bororos comptent parmi les propriétaires de troupeaux bovins, il y en a qui sont de vrais éleveurs ou des éleveurs par métier ; ils s'occupent principalement de l'élevage, même si accessoirement ils peuvent faire de l'agriculture ou du petit commerce. Ils possèdent encore un important cheptel bovin, avec de petits ruminants et de la volaille. Dans leurs troupeaux se trouvent aussi de nombreux bovins des grands hommes d'affaires vivants dans les grandes villes. La plupart des chefs d'exploitation sont polygames avec plus de dix personnes dans la famille. Leur rapport avec les grands hommes d'affaires et la construction des familles nombreuses, sont pour eux, une ressource pour affronter la conflictualité avec leurs adversaires.

Dans cette même logique, on voit que les personnes qui exercent des activités dépendantes de l'élevage (Nicolas Lacombe, 2018), comptent parmi leurs alliés pendant les moments de conflits actifs (Alexandra de Hoop Scheffer, 2007). Il s'agit principalement de la communauté des bouchers et de ceux engagés dans la restauration de la viande (braiseurs de viande appelée « soya »). Nous aboutissons à la structuration d'un complexe corporatiste d'acteurs liés par la production animalière. A leur coté se trouvent les jeunes éleveurs ayant des animaux mais qui échappent à leur encadrement. Cette dernière catégorie dont l'âge moyen est de 27 ans, ont

hérité de quelques animaux de leurs parents à travers des dons ou héritages. Ils forment la communauté des éleveurs qui entre en controverse avec la communauté des agriculteurs.

On a également les éleveurs citadins qui font partie des plus gros éleveurs dans la région mais qui sont engagés pour d'autres activités, raison pour laquelle, nous ne pouvons les associer aux éleveurs conquérant d'espaces de production. Ce sont entre autres, les Foulbé, « *Foulbe Wouro* » ou « Foulbé de ville » comme ils veulent se faire appeler, qui sont les premiers à se sédentariser et pratiquent d'autres activités en plus de l'élevage (agriculture, transport, commerce). Ils considèrent toujours leur bétail comme source de richesse et de prestige, et non comme la base de leur vie quotidienne. Il en est de même pour les Haoussa.

Dans la région de l'Adamaoua, la plupart des agriculteurs ne possèdent pas de bœufs contrairement à certains agriculteurs qui ont quelques bœufs chez les bororos ou foulbés (3 à 5 têtes). Les agriculteurs sont constitués généralement des peuples sédentaires qui revendiquent le droit de propriété sur les terres qu'ils occupent. Il s'agit pour la plupart des cas, des personnes stables dans les villages parcourus dans l'arrondissement de Mbankim par exemple. Les agriculteurs contrairement aux éleveurs, sont caractérisés par une longévité stabilisée sur les espaces qu'ils occupent. Ils estiment être en proie à la mobilité des éleveurs qui, permanemment, sont à la recherche du pâturage pour leurs sujets. De ce fait, ils vivent avec une prédisposition psycho-mentale réfractaire à toute présence des éleveurs.

L'activité agricole est orientée vers la commercialisation des produits qu'elle permet d'obtenir. Raison pour laquelle, dans la structuration des dispositifs de défense par rapport aux conflits qui surviennent entre eux et les éleveurs, ils allient facilement avec eux, les commerçants (Melvin L. Myers, 2000) et la communauté des transporteurs. Il faut dire que le dédouanement précoce des agriculteurs aux entreprises offensives pour l'acquisition des espaces de production, peut diluer la compréhension du phénomène dans son entièreté. En réalité, en situation de fluctuation progressive du climat où le phénomène de changement climatique n'offre plus assez de visibilité sur les espaces de production, même les agriculteurs se fondent dans un nomadisme terrestre pour garantir et accroitre leur production.

Du coup, les éleveurs trouvent des arguments[1] pour soutenir leur attaque par les agriculteurs. Les agriculteurs sont au centre des conflits parce que les dégâts dans leurs champs sont fréquents. Ils constituent également des sources de conflits parce qu'ils installent souvent leurs champs dans les espaces de pâturage, sur les pistes de transhumance ou près des lieux

[1] Les éleveurs sont notamment accusés d'envahir les champs pour faire paître leurs troupeaux, détruisant ainsi la production des agriculteurs. Ces derniers sont généralement pris à partie en cas de moindre contestation.

d'abreuvement des animaux. Nous aboutissons finalement à une situation d'attaque et de contre-attaque relative et réciproque entre les deux catégories d'acteurs. Face à ces situations, la voix privilégiée de résolution pacifique des conflits, est le recours au chef traditionnel. Dans la plupart des cas, la persistance ou la résolution des conflits est dépendante de trois variables fondamentales que sont : l'identité ethno-communautaire, l'appartenance politico-partisane et la position corporatiste du chef traditionnel par rapport soit aux agriculteurs soit aux éleveurs. Lorsque la partialité de ce dernier domine son objectivité, on assiste au recours aux autorités administratives et/ou politiques.

B. L'instrumentalisation de la régulation administrative et politique des conflits

L'échec de la résolution des conflits par les chefs traditionnels, conduit inéluctablement les acteurs concernés, vers les autorités aussi bien administratives que politiques. Notons rapidement que notre investigation sur le terrain permet de conclure que les cas de recours à la justice sont presque inexistants[1] la voix coutumière[2] et autre, étant privilégiée. Sur le plan administratif, l'autorité privilégiée est généralement le sous-préfet au niveau des arrondissements et le préfet au niveau départemental. Au plan politique, les acteurs recourent à l'autorité municipale incarnée par le maire et ses conseillers. Si le recours à ces autorités ouvrait des perspectives de résolution réussie, l'on assisterait sans doute, à une régression d'antagonisme ; mais c'est l'effet contraire qui est observé.

Les études de terrain montrent que les acteurs administratifs, notamment les sous-préfets et préfets, trouvent d'énormes difficultés à concilier ces deux groupes antagonistes d'acteurs. Ces difficultés sont autant manifestes à cause de la collusion entre ces autorités et l'un ou l'autre bloc en conflit, que latentes liées à la complexité des sociétés concernées. Dans le rang des difficultés manifestes, relevons que les fonctionnaires affectés dans la localité concernée, s'engagent aussi soit dans l'élevage soit dans l'agriculture ou même dans les deux.

[1] Les lamibés, Lawane, Ardo et Djaoro se sont érigés en juge coutumier des litiges agropastoraux. En même temps, il faut reconnaître qu'ils concourent au maintien de l'ordre public dans leur unité de commandement. Selon le décret n° 77/245 du 15 juillet 1977, portant organisation des chefferies traditionnelles modifié et complété par le décret n° 82/241 du 24 juin 1982, les chefs traditionnels ont pour rôle de seconder les autorités administratives dans leur mission d'encadrement des populations.

[2] Les mécanismes traditionnels de prévention et de règlement des conflits constituent/font partie des fondements de l'entente entre les différentes communautés partageant les mêmes espaces et exploitant les mêmes ressources naturelles. Ces mécanismes s'appuient prioritairement sur la signature/reconnaissance des pactes de non-agression, matérialisés par des alliances et des relations de bon voisinage.

Dans un tel contexte, il devient presque impossible pour ces autorités, de réserver des issues favorables aux conflits où elles ont des intérêts. La région de l'Adamaoua peut être considérée comme étant périphérique par rapport à la capitale politique (Yaoundé) et économique (Douala) où les activités extra agropastorales prédominent. Dans un contexte dominé par des conjonctures permanentes qui affectent le tissu économique en situation de stagnation des salaires des fonctionnaires, les agents publics développent des stratégies en dehors de leur cadre d'exercice, pour fructifier leur revenu. Ainsi, les sous-préfets et préfets affectés dans cette région, outrepassent leur mission de gouvernance de l'intérêt général pour se définir comme entrepreneurs privés. Finalement, ils cessent d'être des régulateurs sociaux pour devenir agriculteurs et/ou éleveurs. Dans une telle perspective, ils se trouvent de manière directe ou indirecte, impliqués dans les processus de conquête des espaces de production à l'origine des conflits. Raison pour laquelle, le solutionnement de ces conflits ne trouve pas d'issue satisfaisante avec eux. On voit que la dépendance relative qui plombe la neutralité et l'objectivité de ces autorités, favorise généralement la prise de décision incrémentale sur la résolution des conflits. Les acteurs victimes, se trouvent contraint de recourir au politique pour espérer justice.

En outre, la structure mentale des populations impliquées dans ces conflits (Céline Gallen, 2005), leur prédispose à la réfraction des autorités administratives. Généralement, plusieurs de ces acteurs sont non détentrices d'acte de naissance et donc, de la carte nationale d'identité et cette défaillance constitue le point d'appui des autorités lorsqu'elles veulent biaiser leur jugement. C'est pourquoi finalement, les populations portées par ces conflits optent davantage pour un arbitrage politique. L'arbitrage politique présente au moins deux avantages : la proximité sociologique des acteurs politiques avec les populations, et la garantie de la non coercition de l'un ou l'autre partie. Cependant, l'intervention du politique reste aussi inopérante à cause du recours des politiques au suffrage desdites populations. Leurs pistes de solution aux conflits s'inscrivent aussi dans une dynamique incrémentale ne laissant pas suffisamment de visibilité aux options pragmatiques de changement.

On aboutit à une sorte de perversion des normes de régulation des crises agropastorales par les autorités formellement et territorialement compétentes. Ces dernières s'inscrivent dans des logiques rationalistes et use des prérogatives de leurs positions de pouvoir pour structurer leurs privilèges au détriment de la stabilité entre les acteurs de la production alimentaire. Ces autorités finissent par épouser la configuration des clivages en action pour faire obstruction aux initiatives de restauration de l'harmonie entre les groupes antagonistes. Entre la structuration et la stabilisation des blocs antagonistes et le dédoublement des administratifs et politiques, se construit et s'entretient la dégénérescence de la chaine de production

agropastorale. La lutte pour la conquête des espaces de production, asphyxie la capacité de production agricole et animale dans cette région, contribuant ainsi, au renforcement de l'insécurité alimentaire. Ces luttes privilégient le transfert d'un héritage négatif aux générations qui sont censés assurer la relève de la production alimentaire.

2. La faillite de la production alimentaire

Le 15 juillet 2022 à Abidjan, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé l'octroi d'un prêt de 62,99 millions d'euros au Cameroun. Ce financement est destiné à augmenter la production des principales cultures agricoles (riz, maïs, sorgho, mil, soja, pomme de terre, huile de palme et cultures maraichères), afin d'atténuer l'impact de la crise alimentaire. Cette action de la BAD informe sur l'insuffisance de la production alimentaire au Cameroun. L'Adamaoua fait partie des principaux bastions de culture de ces aliments. La permanence des conflits détourne les acteurs de leurs principaux objectifs.

A. Le détournement global des objectifs de production

Les agriculteurs et éleveurs de la région de l'Adamaoua notamment ceux du département du Mayo-Banyo, ont au quotidien deux principaux défis à relever : le défi de la production et le défi de la lutte pour l'acquisition et/ou la préservation de l'espace de production. Ce dédoublement de l'énergie réduire la capacité de production tout en faisant régner dans les esprits des acteurs concernés, un doute permanent sur leur droit de propriété et de jouissance sur les espaces de production. Il est question ici pour nous, de montrer que l'implication des acteurs aux entreprises de luttes aux issues incertaines, participe du dégonflement des capacités de concentration au processus de production alimentaire.

Le détournement de l'énergie des acteurs (Pascale Thibault, 2022) par rapport à la production pour les focaliser aux conflits, met en visibilité, l'inscription des autorités régulatrices dans une perspective institutionnelle. On voit comment la dimension sociologique de l'institution administrative s'exprime en laissant voir comment les acteurs de l'administration développent des stratégies qui leurs permettent de construire leurs intérêts en se servant de la ressource normative qu'ils détiennent. La manière d'agir des agents publics ici, favorise l'explication des actions de l'administration dans son environnement par la culture et la cognition collective (DiMaggio, 1997). L'environnement dans lequel évoluent les producteurs agropastoraux de l'Adamaoua présente une configuration qui contribue à la dilution de leurs forces de production.

Cette diminution des capacités de production conséquence des conditions propices au divertissement des acteurs, est l'expression d'une

expérimentation de la théorie néo-institutionnelle. L'organisation des agriculteurs et celle des éleveurs font face à un ensemble de facteurs qui impactent la poursuite sereine de leurs objectifs. Or, l'importance de l'agropastoral est indéniable dans un contexte comme le nôtre. C'est pourquoi, le président Biya a raison lorsqu'il dit que :

« Depuis une vingtaine d'années, je ne cesse de répéter que l'agriculture, au sens le plus large –c'est-à-dire complétée par l'élevage et la pêche– est la véritable richesse de notre pays et que les recettes minières et du pétrole, aussi utiles qu'elles soient, ne peuvent être la seule base de notre développement. Est-il vraiment nécessaire de rappeler ce que sont nos potentialités dans le domaine agro-pastoral ? Vastes espaces terrestres ou maritimes exploitables, climats généralement favorables, fertilité des sols, variétés végétales nombreuses, main d'œuvre industrieuse et laborieuse, et j'en passe ».

Sur le plan technique, la rareté des espaces de production et les variations de plus en plus peu contrôlées du climat, participent à la distraction des acteurs en les contraignant au jeu et antijeu de conquête et de préservation des terres de production.

Par ailleurs, les clivages ethno-communautaires, les antagonismes corporatistes, les systèmes de croyance et les interférences des acteurs administratifs et politiques constituent le corpus de facteurs sociaux qui participe au dégonflement de l'énergie qui devrait servir à la maximisation de la production. Agriculteurs, éleveurs, administratifs et politiques forment un complexe institutionnel autour de la question des conflits agropastoraux. Il en découle un système interactionnel qui favorise le maintien de la permanence des crises. Dans un tel schéma, l'on observe la mécanisation des schèmes de circulation des intérêts relatifs des différents acteurs au-delà des principaux antagonistes non déguisés.

Les producteurs originaux d'aliment, sont amoindries et distraits par leur participation active aux entreprises conflictuelles dont la permanence est assurée par l'implication biaisée des autorités sensées réguler la situation. En fin de compte, on observe une stagnation de la capacité de production qui se révèle dans les discours, notamment celui de Biya au comice agropastoral d'Ebolowa quand il estimait que :

« La capacité de production de notre agriculture reste fortement sous-exploitée, ce qui ne lui permet pas d'avoir dans notre économie la place qui lui revient et, par voie de conséquence, de contribuer au relèvement du niveau de vie des populations concernées. Il y a là une des raisons de la stagnation de notre indice de développement humain et de notre retard sur la voie des Objectifs du Millénaire ».

Les difficultés rencontrées dans le processus de productivité, sont étroitement liées au difficile accès des paysans aux terres sécurisées. Il faut dire que la politique foncière appliquée au Cameroun jusqu'ici, n'offre pas les garanties de sécurité durable aux exploitants agropastoraux. Ces derniers caressent tous, l'espoir de voir s'opérer une réforme foncière qui protège les producteurs en leur offrant également des facilités d'accès aux espaces de production. Ce constat met en exergue, les défaillances des mesures transitoires portées par la pratique du zonage.

Le zonage est une politique qui consiste à délimiter les espaces de productions partagés entre les agriculteurs et les éleveurs. Au sein d'une communauté, l'on procède de manière consensuelle au partage des espaces afin de limiter les interférences entre les animaux et les cultures. Cette opération intègre à la fois les communautés de producteurs, les autorités traditionnelles et les autorités administratives et politiques locales. Au terme de cette action, doit s'enclencher le processus de sécurisation des espaces acquis par chaque partie. Cela se matérialise par l'implantation des arbres et ficelles sur les frontières des zones définies. Cette phase fait face à deux difficultés en partie, à l'origine des crises : d'abord, le manque de finances nécessaires pour le quadrillage des espaces obtenus et ensuite, les violations réciproques de territoire.

La capitalisation de la productivité est perturbée soit par la violation de son espace, soit par le gout à la conquête de nouveaux espaces ; dans tous les cas, les façons de penser et d'agir des acteurs, fragilisent les dispositions du zonage paralysant ainsi, la production alimentaire. Les troupeaux sont à l'origine de l'envahissement des espaces de cultures détruisant ainsi, les produits déjà en germination. En réaction à cela, les agriculteurs débordent leurs espaces originaux, pour exploiter les terres réservées au pâturage des bêtes. On s'installe dans un va et vient conflictuel entre les deux, ce qui paralyse l'atteinte des objectifs de production réciproque et fertilise l'insécurité alimentaire.

B. La déconstruction de la sécurité alimentaire

La résurgence des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, alimente la résistance de l'insécurité alimentaire. S'il est évident que la faible productivité agropastorale ne peut être expliquée uniquement par les conflits agropastoraux, reconnaissons qu'ils permettent d'interroger la politique d'accès des paysans aux espaces de production. Les contingences de productivité agropastorale sont multiples et offrent une terre-fertile à l'insécurité alimentaire. Parmi ces contingences, on peut citer entre autres : le manque de matériel végétal et animal amélioré, les difficultés d'accès à la terre, la faiblesse du taux d'encadrement, la médiocre productivité des terres, l'ampleur des pertes post-récolte, l'enclavement des bassins de

production, la longueur des procédures de paiement, l'inadéquation du système des marchés par rapport au calendrier agricole…

Les conflits agropastoraux viennent se greffer à cet arsenal d'obstacle pour conforter le nid de l'insécurité alimentaire au Cameroun. Dans un tel contexte, l'évocation de la sécurité alimentaire devient un idéal difficilement réalisable.

Le président Biya rappelait au comice agropastoral d'Ebolowa que : « *l'occasion me paraît donc propice de rappeler solennellement la vocation de notre agriculture entendue au sens large : En premier lieu, elle doit nourrir notre population ou, en d'autres termes, assurer notre autosuffisance alimentaire. Est-ce le cas ? En principe oui, mais dans la pratique les choses sont un peu différentes. Quelques-unes de nos régions sont encore tributaires de l'aide alimentaire. Certaines productions connaissent des pénuries. Résultats : la spéculation intervient et les prix augmentent, rendant ces denrées inaccessibles pour les plus démunis. Deuxièmement, dans un pays comme le nôtre où 60 % de la population vit de l'agriculture, celle-ci devrait être le premier pourvoyeur d'emplois. Or, nous savons que beaucoup de ruraux – les jeunes notamment– trouvent difficilement à s'employer et, attirés par les « lumières de la ville », nourrissent l'exode rural. D'autre part, la capacité de production de notre agriculture reste fortement sous-exploitée, ce qui ne lui permet pas d'avoir dans notre économie la place qui lui revient et, par voie de conséquence, de contribuer au relèvement du niveau de vie des populations concernées. Il y a là une des raisons de la stagnation de notre indice de développement humain et de notre retard sur la voie des Objectifs du Millénaire ».*

Ce développement montre à quel point, la sécurité alimentaire, dégage des effets connexes qui participent à la sécurité globale des populations. C'est au regard de l'importance de son apport sur l'épanouissement des populations et la santé économique du pays, que le président Biya estimait que, l'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson oblige le Cameroun à importer d'importantes quantités, ce qui déséquilibre gravement son commerce extérieur. Il pensait d'ailleurs que le Cameroun pouvait sans difficultés, produire davantage de ces denrées ou leur substituer des produits locaux, comme le plantain, le manioc ou d'autres tubercules.

Le constat est sans équivoque, le Cameroun connait des problèmes de sécurité alimentaire. On estime qu'en zone rurale, 9,6 % des ménages sont en insécurité alimentaire (2,2% sous une forme sévère et 7,4% sous une forme modérée). Ces ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante et ont des problèmes d'accès à la nourriture. Cette moyenne qui relève d'une généralisation, cache de fortes disparités entre les régions. En effet, dans les régions septentrionales, les ménages ont une alimentation

qui n'est pas satisfaisante même en période de relative disponibilité avant la soudure, soit environ 615 000 personnes. Des études menées sur le terrain montrent que plus de 55% de ménages consomment des aliments moins préférés, une des stratégies de survie utilisée par les ménages en période de difficulté.

La baisse des capacités de production dans l'Adamaoua, engraisse l'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays. Les ménages en insécurité alimentaire recourent à des stratégies de survie pour faire face au manque d'argent et de nourriture, mais la fréquence de ce recours reste cependant limitée. Les stratégies les plus utilisées sont (par ordre d'importance): consommer des aliments moins chers (72,3% des ménages), réduire la quantité de nourriture consommée (44,8%) et réduire le nombre derepas (33%).

L'insécurité alimentaire des ménages ruraux est liée à la difficulté d'accès à la terre (petitesse de la taille des parcelles cultivées, intrusion spontanée des groupes corporatistes concurrentiels, l'insécurité foncière…), à la faible utilisation d'intrants agricoles, à l'utilisation d'outils rudimentaires et surtout aux conflits permanents liés à l'occupation des terres.. Ces ménages ne produisent pas assez pour se nourrir toute l'année ou avoir une alimentation suffisamment variée. La conséquence est qu'au niveau national, le Cameroun doit recourir aux importations notamment de blé et de riz pour nourrir sa population. Environ 25% des céréales consommées sont importées. L'enjeu qui s'impose dans les décennies à venir, est d'arriver à nourrir sa population qui va croissante et qui peut doubler dans les trois prochaines décennies alors que le pays est déjà en situation de déficit alimentaire.

Il faut préciser par ailleurs, qu'en zone rurale, 10,5% des ménages sont en insécurité alimentaire relative. Ils ont une consommation qui n'est pas assez satisfaisante, cependant leur statut économique permet de penser que leur consommation alimentaire est en partie le résultat de mauvaises pratiques alimentaires. Une légère frange de cette population des ménages en insécurité alimentaire relative est dans une situation difficile car, sa consommation alimentaire est pauvre, soit 1,7% de la population rurale (les 8,8% restants ont une consommation limite). On peut dire qu'à peu près 30,3% de la population rurale est exposée à l'insécurité alimentaire. Il s'agit de ménages pauvres dont la consommation alimentaire est acceptable, mais qui devraient en cas de crise sévère, mettre en place des stratégies de survie au risque de voir leur consommation alimentaire se dégrader.

3. Conclusion

Ce travail permet de voir comment la persistance des conflits agropastoraux portés par le difficile accès des paysans aux espaces de production, dresse le lit de l'insécurité alimentaire au Cameroun. Autour de ces conflits, se

dégage une configuration complexe des acteurs agissants pour leur survivance. On voit à travers les processus de régularisation, qu'il est progressivement difficile de trouver des acteurs politiques et administratifs, n'ayant pas d'intérêt particulier dans le domaine soit agricole soit d'élevage ou alors même les deux. La prise de partie de ces derniers, fait obstruction à l'éclosion des réponses structurées pouvant favoriser un retour à la normale entre les blocs en conflit. Cette collusion manifeste des acteurs-régulateurs, est à l'origine de la paralysie de la sécurité alimentaire. Les conflits se substituent aux valeurs de productions pour être transmis de génération en génération.

4. Bibliographie

Bernus, E. (1974). L'évolution récente des relations entre éleveurs et agriculteurs en Afrique tropicale : L'exemple du Sahel Nigérien. *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, 11(2), 137-143.

Blancard, S., & Martin, E. (2016). Production agricole et préservation des espaces naturels : Entre conflit et compatibilité d'objectifs. Dans S. Blancard (Éd.), *Campagnes contemporaines : Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français* (pp. 63-72). Versailles : Éditions Quæ.

Chauvin, E., & Seignobos, C. (2013). L'imbroglio centrafricain : État, rebelles et bandits. *Afrique contemporaine*, 4(248), 119-148.

De Hoop Scheffer, A. (2007). Alliances militaires et sécurité collective : Contradictions et convergences. Dans B. Badie (Éd.), *Le multilatéralisme : Nouvelles formes de l'action internationale* (pp. 57-72). Paris: La Découverte.

Divay, S. (2011). Confusion dans la transmission intergénérationnelle du métier de soignante. *Recherches familiales*, 8, 101-114.

Fratkin, E. (1997). Pastoralism: Governance and development issues. *Annual Review of Anthropology*, 26, 235-261.

Graefen, C., Kirsch-Jung, K.-P., & Banzhaf, M. (2005). Les impacts socio-économiques de la gestion décentralisée des ressources naturelles : La contribution des conventions locales à la lutte contre la pauvreté. *Rapport du Projet Pilote Droit Foncier et Systèmes fonciers*. Réseau Sectoriel.

Hagberg, S. (2001). À l'ombre du conflit violent : Règlement et gestion des conflits entre agriculteurs karaboro et agro-pasteurs peul au Burkina Faso. *Cahiers d'études africaines*, 161, 45-72.

International Crisis Group. (2014). Afrique centrale : Les défis sécuritaires du pastoralisme. *Rapport Afrique de Crisis Group*, N°215, 1 avril 2014.

Kossoumna Liba'a, N. (2012). Sédentarisation des éleveurs transhumants dans le Nord du Cameroun : Évolution des conflits ruraux et de leurs modes de résolutions. *African Population Studies* [APS], 26(1), 113-132.

Lacombe, N. (2018). « Co-produire » : Repenser l'élevage par les interdépendances entre activités. *Géocarrefour*, 92(3).

Landais, E. (1992). Principes de modélisation des systèmes d'élevage : Approches graphiques. *Les cahiers de la recherche Développement*, 32, 82-95.

Lavigne-Delville, P., & Wybrecht, B. (2002). Le diagnostic local des activités paysannes. Dans *Mémento de l'agronome*. CIRAD, Éditions Quæ.

Leblond, J.M. (2001). Étude des systèmes d'élevage : Quel avenir pour les éleveurs bovins du Gharb ? Périmètre irrigué du Maroc. *Ingénieur des Techniques Agricoles. Option A.E.P. Institut Agronomique Méditerranéen Montpellier*, 106p.

Moritz, M. (2006). Changing contexts and dynamics of herder-farmer conflicts across West Africa. *Revue canadienne des études africaines*, 40(1), 1-40.

Musila, C. (2012). L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad : La réponse des populations et des États aux différents phénomènes d'insécurité transfrontalière. [Analyse en ligne] Consulté le 13 juin 2015 sur http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-984_fr.html.

Natali Kossoumna Liba'a, P., Dugué, P., & Torquebiau, E. (2011). Éleveurs et agriculteurs du nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités : Entre adaptation et impuissance. *Cahiers de géographie du Québec*, 55(155), 175-322.

Osty, P.L. (1978). L'exploitation agricole vue comme un système. *BTZ*, 326, 43-49.

Sawaya, M., Louët, E., & Baubet, T. (2018). Transmission intergénérationnelle et transgénérationnelle du vécu de guerre chez des Libanais migrants : Apports des épreuves projectives. *Psychologie clinique et projective*, 24, 83-104.

Seiny Boukar, L., & Floret, C. (Eds.). (2003). *Savanes africaines : Des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. PRASAC, N'Djamena, Tchad-CIRAD, Montpellier, France.

Sougnabe Pabame, S. (2003). Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad : Une étude comparée de deux régions : Moyen-Chari et Mayo-Kebbi. Dans J.Y. Jamin (Éd.), pp. 65-82.

Teyssier, A., Hamadou, O., & Seignobos, C. (2003). Expériences de médiation foncière dans le Nord-Cameroun. *Réforme agraire*, 2003(1), FAO, Département du développement économique et social, Rome.

Torre, A., Melot, R., Bossuet, L., Cadoret, A., Caron, A., Darly, S., Jeanneaux, P., Kirat, T., & Vu Pham, H. (2010). Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Éléments de méthode et de repérage. *VertigO, La revue en sciences de l'environnement*, 10(1). Consulté sur http://vertigo.revues.org/9590.

Yakhlef, H. (2001). *Approche systémique*. Institut National Agronomique El-Harrach.